

Présentation générale du programme :

Ce programme a pour objectif d'acquérir des données permettant d'évaluer **l'état écologique des populations de mammifères marins et de tortues marines**, **l'impact des pressions** auxquelles elles sont soumises, mais aussi d'appréhender **la structure et le fonctionnement des écosystèmes marins et du réseau trophique**. Il repose sur des dispositifs de suivis existants, essentiellement réalisés par l'Observatoire PELAGIS, des gestionnaires d'AMP et des associations naturalistes. Afin de répondre aux besoins de la DCSMM, la principale orientation pour ce premier cycle réside dans **l'harmonisation des pratiques** et dans une **meilleure coordination nationale** de ces dispositifs existants.

Ce programme prévoit également au premier cycle **de compléter ces suivis existants ainsi que de créer des nouveaux suivis** (ajouts de paramètres, extension de suivis locaux à l'échelle nationale, couverture des eaux du large...).

Structuration :

Ce programme est organisé en **5 sous-programmes (SP)**, selon une **répartition géographique** (côte *versus* large) et **thématique** (état du milieu, pressions et impacts des activités sur le milieu) :

- **SP 1** : populations côtières de cétacés
- **SP 2** : populations côtières de phoques
- **SP 3** : mammifères marins et tortues marines en mer

État du milieu / impact des pressions

D1C2 (abondance), D1C3 (caractéristiques démographiques), D1C4 (distribution spatiale), D4C4 (productivité des guildes), D10C4 (individus affectés par des déchets)

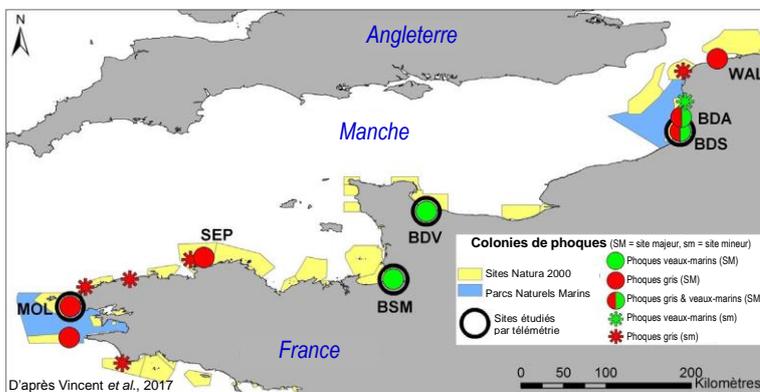
- **SP 4** : échouage des mammifères marins et des tortues marines
- **SP 5** : interactions entre les mammifères marins, les tortues marines et les activités humaines en mer

Pressions / impacts sur le milieu

D1C1 (captures accidentelles), D8C4 (effet de la pollution chimique), D10C3 (déchets ingérés)

Ils reposent sur **10 dispositifs de suivis**, dont **3 existants sans modification par rapport à leur vocation initiale** et **7 existants avec des adaptations à prévoir ou nouveaux à créer** pour répondre aux besoins de la DCSMM.

Principaux dispositifs de suivis mobilisés :



- Le SP1 repose essentiellement sur les suivis des **groupes côtiers de grands dauphins** (Golfe Normand-Breton, Iroise) par des associations et gestionnaires d'Aires Marines Protégées (AMP). En Méditerranée, une stratégie de suivi des grands dauphins sera définie au 1^{er} cycle de surveillance.

- Le SP2 mobilise des données acquises sur les **colonies de phoques gris et veaux-marins** (cf. ci-contre), par de nombreuses associations et gestionnaires d'AMP. Il est également prévu de réaliser un suivi télémétrique dans chaque site majeur, une fois par cycle.



- Compte-tenu de l'étendue des surfaces marines à surveiller, le SP3 repose sur des campagnes à grande échelle, communes aux programmes oiseaux, mammifères marins - tortues marines et déchets (Descripteur 10).

Il s'agit de campagnes de **Survol Aérien de la Mégafaune Marine (SAMM)**, tous les six ans, et des campagnes **Mégascopie** d'observation de la mégafaune marine depuis les plateformes halieutiques Ifremer (PELMED, PELGAS, EVHOE, CGFS et IBTS), tous les ans.

- Dédié à la **surveillance des animaux échoués**, le SP4 repose sur plusieurs réseaux : Réseau National Échouages des mammifères marins (RNE), Réseau Tortues Marines de l'Atlantique Est (RTMAE) et Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF). Outre l'amélioration du **diagnostic des causes de mortalité**, une stratégie de suivi de la **contamination des mammifères marins** est en cours d'élaboration (RNE), et le suivi des **déchets ingérés par les tortues marines** est mis en œuvre (RTMAE et RTMMF, en lien avec les centres de soins).

- Enfin, aucun dispositif ne permet d'évaluer de manière précise et harmonisée les interactions *in situ* avec les activités humaines (SP5). Ce sous-programme fera par conséquent l'objet de développements méthodologiques au 1^{er} cycle.

Coût de la mise en œuvre (estimation 2014 - chiffres en cours de précision) :

Le coût total de la mise en œuvre du programme de surveillance « mammifères marins - tortues marines » a été estimé à **2,24 M€/an** (estimation 2014), soit **3,7 % du coût total annuel estimé** pour mettre en œuvre l'ensemble de la surveillance DCSMM : 1,58 M€/an correspondent à de la surveillance existante et 660 k€/an correspondent à des évolutions de dispositifs existants et à des créations de dispositifs nouveaux pour répondre aux besoins de la DCSMM. En 2017, **1,21 M€ ont été engagés** sur ce programme sur le budget de l'Agence française pour la biodiversité.

État d'avancement 2017 de la mise en œuvre opérationnelle :

Réalisée En cours Non débutée

Sous-programmes	Actions mises en œuvre	Avancement 2017
SP1 : populations côtières de cétacés	Renforcement et maintien des suivis existants en Atlantique	Réalisée
	Définition d'une stratégie de suivi des grands dauphins en Méditerranée	En cours
SP2 : populations côtières de phoques	Reprise des dispositifs existants	Réalisée
	Suivi télémétrique dans les principales colonies	En cours
SP3 : mammifères marins et tortues marines en mer	Campagnes de survol aérien	Réalisée
	Campagnes Mégascope	Réalisée
SP4 : échouage des mammifères marins et des tortues marines	Reprise des dispositifs existants	Réalisée
	Amélioration du diagnostic des causes de mortalité	En cours
SP5 : interactions entre les mammifères marins, les tortues marines et les activités humaines en mer	Développements méthodologiques à mener en vue d'une surveillance opérationnelle au 2 ^{ème} cycle de surveillance	En cours

Exemple d'un suivi existant dont les données collectées contribuent à l'évaluation 2018 du BEE : le RNE

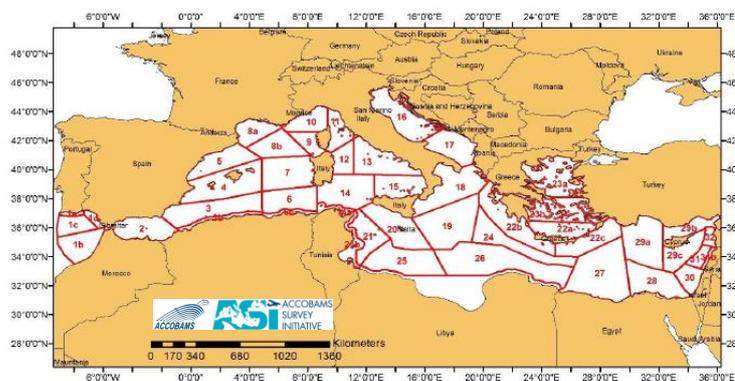
Les données d'échouages de dauphins communs et de marsouins collectées par le RNE ont permis de calculer l'indicateur « Captures accidentelles de petits cétacés (échouages) », qui renseigne le nouveau critère D1C1 de la décision révisée de 2017. Pour ces deux espèces, le BEE n'est pas atteint dans les Mers Celtiques et le Golfe de Gascogne, ainsi qu'en Manche-Mer du Nord pour le marsouin. Ces résultats entraînent la non-atteinte du BEE pour l'ensemble de la composante « Mammifères marins » dans ces trois sous-régions marines.



Exemple d'un nouveau suivi mis en œuvre en 2017 : échouages des tortues marines

L'AFB a établi en 2017 des conventions pour trois ans avec l'Aquarium La Rochelle et la Société Herpétologique de France, pour la coordination et le fonctionnement du RTMAE et du RTMMF respectivement. Ces conventions financent notamment l'amélioration du diagnostic des causes de mortalité et la formation des gestionnaires d'AMP aux échouages de tortues marines.

Perspectives 2018 : survols aérien de la mégafaune marine de Méditerranée



En juillet 2018 aura lieu en Méditerranée la campagne ACCOBAMS Survey Initiative (ASI, cf. ci-contre).

Organisée par l'Accord sur la conservation des cétacés de la Mer Noire, de la Méditerranée et de la zone Atlantique adjacente (ACCOBAMS) et cofinancée par l'AFB, cette campagne comprend le survol aérien de la mégafaune marine des eaux françaises.

L'ASI sera suivie à l'hiver 2018-2019 d'un survol aérien de la mégafaune marine de Méditerranée française, organisé conjointement par l'Observatoire PELAGIS et l'Agence française pour la biodiversité.

Contacts : Coordonnateur du programme thématique : Benjamin Guichard (AFB)
Pilote scientifique mammifères marins : Jérôme Spitz (UMS 3462 PELAGIS)
Pilote scientifique tortues marines : Gaëlle Simian (UMS 2006 PatriNat)